

2 Politique

Opposition/Union nationale

Estelle Ondo exclue des rangs

J.K.M

Libreville/Gabon

La sanction est tombée, avant-hier tard dans la nuit, à l'issue des travaux du bureau national de ce parti politique. Toutefois, elle dispose d'une voie de recours.

DEPUIS un certain temps, la rumeur ne cessait d'enfler. Elle s'est confirmée, hier vendredi, dans la soirée, à l'issue des travaux du Bureau national de l'Union nationale (UN) : Estelle Ondo, ministre de l'Économie forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargée de la Protection de la gestion des

écosystèmes, jusqu'alors 5e vice-présidente de l'UN, a été exclue des rangs de cette formation politique de l'opposition.

Motif invoqué : " indiscipline caractérisée". Derrière cette accusation, on reproche tout simplement à la native d'Oyem d'avoir accepté, contre l'avis du directoire de l'UN, de faire partie du gouvernement d'ouverture au lendemain de l'élection présidentielle. Des accusations qu'elle bat en brèche.

Dans l'interview qu'elle nous a accordée (à lire lundi), Estelle Ondo estime, entre autres, être victime d'une fatwa décrétée par le président de l'UN, Zacharie Myboto, dont elle



Photo : Wilfred MBINAH

critique par ailleurs la manière de gérer le parti. Autre grief formulé par le membre du gouvernement : les droits de la défense n'auraient pas été respectés. Entendu que, selon elle, ses avocats n'auraient pas eu accès à certains documents à même de leur

permettre de mieux assurer la défense de leur cliente.

Côté UN : ses arguments ne tiennent pas la route, et un cadre de cette formation politique de souligner que Estelle Ondo ne s'est présentée qu'une fois devant le conseil de discipline alors qu'elle avait été convoquée, par la suite, à plusieurs reprises, pour être entendue.

Quoiqu'il en soit, a indiqué un membre de l'UN, la décision du Bureau national est susceptible d'appel sans être suspensive. Ce qui signifie clairement que, dans l'attente d'user de cette voie de recours, Estelle Ondo ne fait plus partie de l'UN.

Estelle Ondo, exclue de l'Union nationale (UN), dont elle était la vice-présidente.

Dialogue politique de Jean Ping/Trois questions au président du Comité d'organisation

Michel Menga : " Les participants diront ce qu'il faut faire des résolutions "

Propos recueillis par C.O.

Libreville/Gabon

L'Union. Vous êtes le secrétaire général du Mouvement héritage et modernité, vous portez la veste de président du Comité d'organisation du Dialogue national inclusif et sans tabou, initié par Jean Ping. Comment se déroulent les préparatifs de ces assises qui s'ouvrent officiellement lundi ?

Michel MENGA : Tout se passe très bien. Les gens viennent tous les jours pour s'inscrire et avoir des informations sur l'organisation, parce que nous avons pris des précautions pour que les participants au dialogue se fassent au préalable s'inscrire au bureau que nous avons mis en place ici au quartier général de notre candidat. Ceci, pour éviter le désordre. Nous souhaitons que cette rencontre se passe de la manière la plus citoyenne possible. Pour

cela, nous enregistrons les identités des participants. A ce jour (hier), nous enregistrons des milliers de participants dont plusieurs centaines en ligne. A eux, il faut ajouter une quinzaine de partis politiques, des associations de la société civile. D'ailleurs, je tiens à vous informer qu'il y aura un parti de la Majorité à nos discussions. Il s'agit du Rassemblement pour le Gabon (RPG) de Paul Mba Abessole, qui a personnellement adressé un courrier au président Jean Ping. En ce moment, nous sommes en train de nous occuper de l'organisation matérielle, du lieu et de la manière dont cela va se passer. Je puis vous dire que les dispositions sont prises pour que cela se passe bien.

Quelles sont les commissions retenues ? Et que feront les partisans de Jean Ping de l'intérieur du pays pour participer à ce dialogue ?

Il y a trois commissions pour préparer ce dialogue. Il s'agit des commissions organisation, communication et projets. Mainte-



Photo : Bandoma

Michel Menga M'Essone, président du comité d'organisation du dialogue politique de Jean Ping.

nant, le format retenu pour ce dialogue est simple. En dehors de la séance plénière, il y aura des ateliers ouverts à tous les participants. Chacun choisira l'atelier qui correspond à sa formation ou à ses intérêts

afin d'apporter sa contribution. Cette partie de la manifestation est prise en charge par un autre type d'organisation, du fait qu'il sera question des sujets intellectuels et politiques. Pour ce qui est de ceux qui sont à l'intérieur du pays, nous faisons la politique des moyens qui sont à notre disposition. Nous allons certainement faire venir les délégations de l'arrière du pays, même si certaines sont déjà là, de façon à ne pas donner l'impression que nous ne privilégions que les habitants de Libreville et ses alentours.

Qu'allez-vous faire des conclusions de cette messe politique ?

Je ne peux pas vous dire maintenant ce qu'on va en faire. Ce qu'il y a c'est que, lorsque l'on fait un échange, on ne peut pas présager de ce qui va se passer...En fait, c'est un espace qu'on donne aux compatriotes pour qu'ils échangent et au terme de tout cela, les participants diront ce qu'il faut faire des résolutions qui vont en découler.

Violation des Droits de l'Homme/Migrants en Algérie

Le ROSCEVA interpelle l'Onu et l'UA

Jonas OSSOMBEY

Libreville/Gabon

Les responsables du Réseau des organisations de la société civile pour l'économie verte en Afrique centrale (ROSCEVA) et le Haut conseil des acteurs non étatiques du Gabon (HCANEG), Nicaise Moulombi et Yvon Martial Ntziantzi Miyagou, se sont offusqués de la situation des migrants en Algérie.

LES responsables du Réseau des organisations de la société civile pour l'économie verte en Afrique centrale (ROSCEVA), Nicaise Moulombi et Yvon Martial Ntziantzi Miyagou, ont récemment animé une conférence de presse à Libreville. Au menu, une interpellation à l'endroit de l'Onu, de l'UA et de la

CEEAC, sur la situation des migrants africains en Algérie où, selon eux, ils sont rapatriés « comme du bétail ».

Revenant sur les faits, ils ont rappelé que la veille de l'ouverture du premier « Forum Africain d'Investissement et d'Affaire d'Alger », les autorités algériennes ont procédé, du 3 au 4 décembre dernier, à l'arrestation de quelques 1500 migrants de différentes nationalités subsahariennes (Cameroun, Mali, Guinée, Côte-d'Ivoire, Nigeria, Niger), dont la majorité a été recensée au quartier de Boucheboug dans la commune de Dely Ibrahim.

Ainsi, les deux membres de la société civile africaine ont fustigé une attitude des autorités d'Alger devenant récurrente. « Au mois d'août dernier, ce sont plus



Photo : I.M.

de 400 migrants maliens qui avaient été expulsés manu-militari. De même, ce sont près de 18.000 nigériens qui ont été déportés par l'Algérie depuis 2014 », a souligné M. Moulombi.

Les deux orateurs ont souligné que d'autres Ong ont réagi à cette opération. C'est notamment le cas de la directrice de sa branche algérienne d'Amnesty international, Hassina Ous-

sedik, estimant que « ces migrants sont en situation extrêmement fragile ».

L'Algérie, en procédant à cette vaste opération d'expulsion, viole la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants, accentuant, selon les dires de ses responsables d'associations, « des immigrés climatiques »

Cette sortie a également permis aux intéressés de condamner lesdites entraves humaines. Surtout que, ainsi qu'ils l'ont rappelé, ce pays assure la présidence des droits de l'Homme de l'Union africaine (UA). Aussi, ont-ils réclamé que le sujet soit inscrit dans l'agenda de l'organisation panafricaine qui teint des assises en janvier 2017 lors du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement.

Nicaise Moulombi, ici lors d'une précédente occasion, a été l'un des animateurs de la conférence de presse.